

L'ÉCHO DE L@TOUR

Journal de la commune de Siaugues-Sainte-Marie

N° 47 - juillet 2017
Bulletin municipal



ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

- ◆ La mairie
Page 3
- ◆ Vie municipale
Page 6
- ◆ Travaux
Page 12
- ◆ Environnement
Page 14
- ◆ Histoire/Patrimoine
Page 16
- ◆ Jeunesse
Page 17
- ◆ Vie associative
Page 20
- ◆ Informations
Page 23
- ◆ Agenda
Page 24

L'ÉCHO DE LA TOUR

Informations municipales 2017

Directeur de publication
Gilles RUAT

Rédaction, saisie des textes, conception et réalisation
Nathalie HAUSNER

Textes :

Annie CARLET (p.4), Catherine BARICHARD (p.11), CEN Auvergne (p.14 et p.15) Serge COHADE (p.15 et p.21), SMAT (p.16), Stéphane DELLORENZI (p.17), Julien VIGOUROUX (p.17), VALTOM (p.18), Eléonore BOISSIER (p.19) Ville Auvergne (p.19), Jean PAYS (p.16), Charlie & Françoise GRAILLE (p.23)

Guy BRUNEL (vie municipale/vie associative)

Photos

Mairie, Guy BRUNEL, L'Éveil, Carine BERNARD, Charlie GRAILLE, Club de pétanque, VALTOM, CEN Auvergne

Impression

DESIGN CREATION - 04.71.02.80.57

Parution : semestrielle

Distribution : la Poste

Tirage : 500 exemplaires

Chers Siauguaines et chers Siauguains,

Les beaux jours sont enfin arrivés et avec eux, est revenu le temps de retrouver famille et amis pour échanger sur les moments forts qui ont marqué ce début d'année et envisager les perspectives individuelles et collectives qui s'offrent à nous.

Je crois me faire l'écho de nombre de nos concitoyens en affirmant qu'il était vraiment l'heure que cessent les débats politiques qui ont émaillé la fin de l'année 2016 et ces premiers mois de 2017, car ils ont fini par lasser et sans doute, ont-ils contribué bien souvent à égarer nos idées au lieu de les éclairer sur le monde qui nous entoure.

Sans cela, comment apprécier, le vote du premier tour de l'élection présidentielle qui a porté les électeurs de notre commune à se prononcer à près de 30% en faveur des idées du Front National alors qu'il y avait onze candidats et donc ainsi une offre politique variée. Cette surinformation politique explique peut-être aussi le taux d'abstention extrêmement élevé à l'élection législative. A Siaugues comme ailleurs, les électeurs ont boudé les urnes, pourquoi ? En raison d'un manque de confiance dans les hommes politiques ? d'un sentiment d'éloignement des centres de décisions ? D'une impression d'être des laissés pour compte et des oubliés de la modernité ?

Il y a sans doute un peu de tout cela, je rappellerais simplement que pour nos entreprises locales, il est indispensable de travailler avec l'étranger et d'exporter, que **l'Europe** porte des programmes d'aides à nos entreprises, à nos artisans : ce sont là nos emplois ; et que depuis très longtemps, elle aide nos agriculteurs malgré l'amoncellement de directives. Par ailleurs, notre commune ne connaît pas de poussée migratoire, ni d'insécurité qui puisse expliquer ce choix très affirmé de nos concitoyens pour les thèses de l'extrême droite.

Au terme de cette longue séquence politique et médiatique, un nouveau Président a été élu et une large majorité de députés va lui permettre de mettre en œuvre son programme, soyons optimistes et laissons-leur le temps de l'action. Espérons simplement que nos communes rurales pourront compter parmi ces élus, des personnalités assez fortes et entendues pour que soit entrepris rapidement un grand plan de désenclavement routier, **ferroviaire et numérique** de nos territoires car il y va de notre avenir à court terme.

Continuons à croire en nos atouts et travaillons ensemble pour que notre commune continue d'être accueillante et tournée vers l'avenir, grâce à l'investissement de chacun, par petites touches, sans céder au découragement face à la critique ; c'est ce que modestement votre équipe municipale tente de faire au quotidien.

Personnellement, comme je m'y étais engagé auprès de la population et de l'équipe municipale, j'ai fait valoir mes droits à la retraite à mi-mandat, dès le 1er septembre, je disposerai ainsi de davantage de temps à consacrer à la commune. Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux et plus particulièrement mes quatre adjoints pour leur confiance et leur aide précieuse ces dernières années et je sais pouvoir compter encore sur eux dans l'avenir.

Que l'été soit pour vous rempli de nombreux moments de bonheur simple qu'il est indispensable de savoir apprécier.

Votre Maire
Gilles RUAT

INFOS MAIRIE

Téléphone : 04.71.74.21.42

Fax : 04.71.74.29.09

Mail : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

Ouverture au public : mardi au samedi de 9h à 12h

Permanence du maire : mercredi après-midi
samedi matin

Communication :

siaugues.communication@orange.fr

Point I : Animations/Temps d'accueil périscolaire

Centre de Loisirs/Tourisme

04.71.74.23.68

info.siaugues@orange.fr

Réservation gîte/camping :

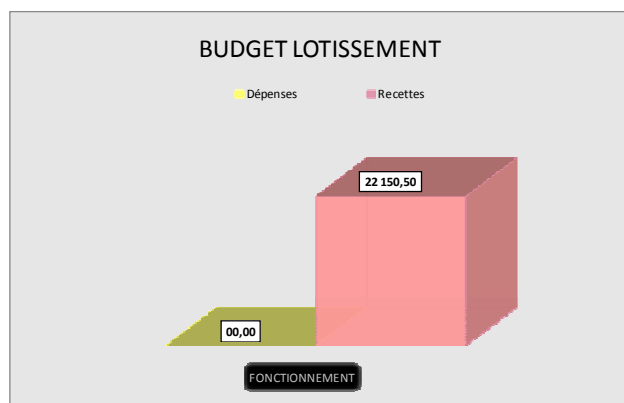
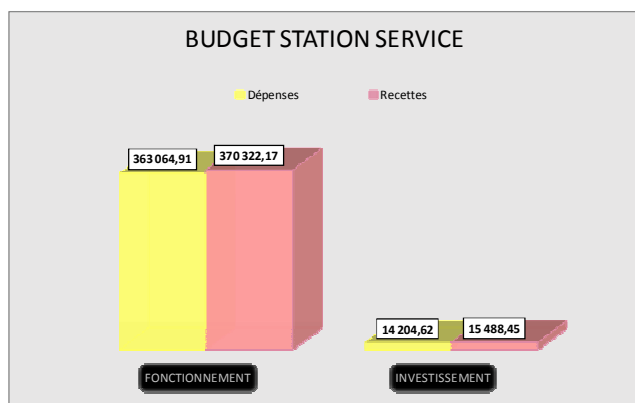
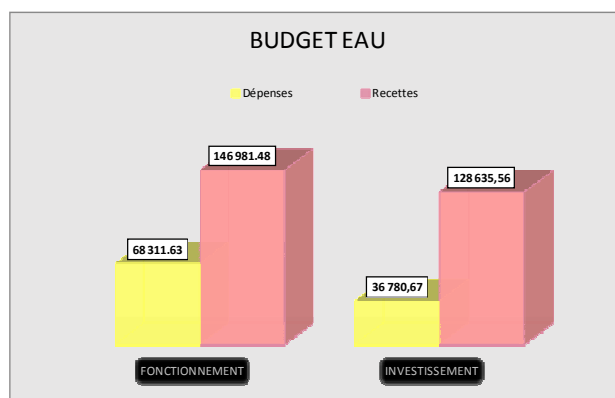
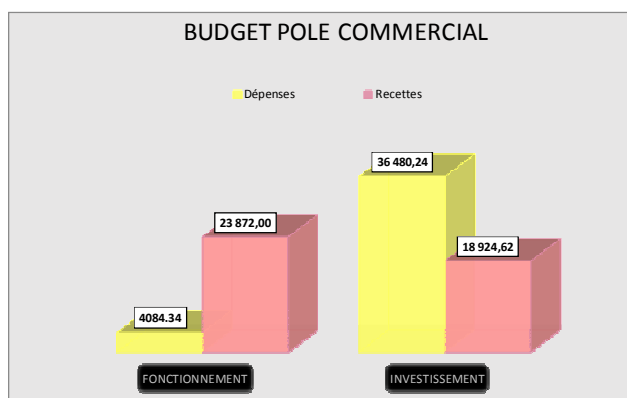
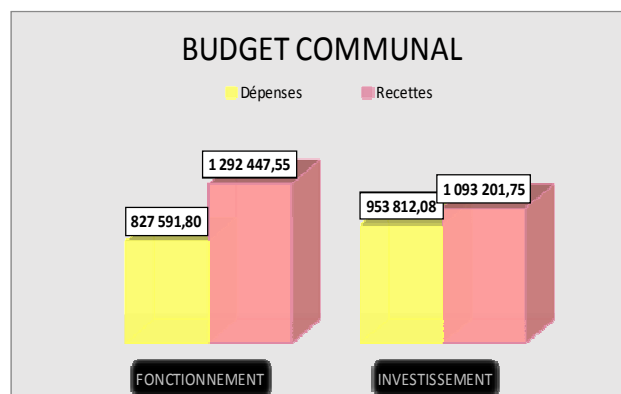
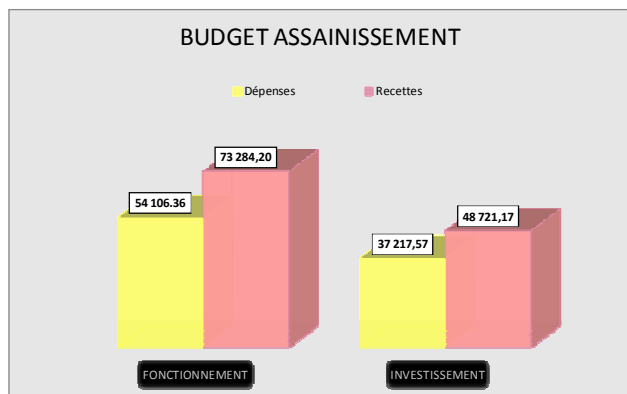
06.46.32.71.37

siaugues.resa@orange.fr



BUDGETS

Compte administratif 2016



Budget primitif 2017

Budgets	Fonctionnement	Investissement
COMMUNAL	1 170 848,13 €	1 355 514,03 €
EAU	171 172,85 €	240 301,67 €
ASSAINISSEMENT	62 715,84 €	64 409,44 €
POLE COMMERCIAL	25 806,63 €	42 266,24 €
LOTISSEMENT	22 150,50 €	22 150,50 €
STATION SERVICE	420 168,26 €	21 092,35 €

LA MAIRIE

FISCALITE

Quelle fiscalité pour les ménages après la création de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier ?

La nouvelle Communauté de communes est issue, depuis le 1^{er} janvier 2017, de la fusion des 4 ex-collectivités suivantes :

- Pays de Paulhaguet, Pays de Saugues, Ribeyre Chaliergue, Com com du Langeadois

Ces communautés de communes ayant des taux de fiscalités différents sur les ménages (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, et Taxe sur le Foncier Non Bâti) ; leur fusion impose à la nouvelle communauté une harmonisation des taux de cette fiscalité sur l'ensemble de son nouveau territoire.

Le Comité de pilotage formé de membres issus des 4 communautés de départ a travaillé durant l'année **2016 sur les deux moyens d'atténuer l'impact financier** de cette nouvelle fiscalité sur les ménages.

Le postulat de départ était que la nouvelle communauté devait avoir les mêmes recettes fiscales que celles des 4 anciennes communautés réunies.

Le premier moyen est la neutralisation fiscale : le principe des attributions de compensations

➤ Les habitants **des anciennes communautés de communes avaient des taux de fiscalité sur les ménages différents en fonction de leur histoire respective et de leurs choix politiques antérieurs** : constructions d'équipements structurants et leur fonctionnement, prise en charge de certaines dépenses revenant aux ménages ou aux communes comme le transport scolaire gratuit ou encore le financement du SDIS... mais ces choix avaient forcément un impact sur le niveau des taux de fiscalités ménages de leurs communes..

En résumé : Pour que les nouveaux taux intercommunaux soient neutres pour la fiscalité des ménages au sein des anciennes intercommunalités : le principe des vases communicants.

1) Dans les anciennes com com qui voient **leurs taux baisser** pour atteindre les taux de la nouvelle intercommunalité, les communes **haussent d'autant** les leurs, la recette fiscale issue des ménages est ainsi **identique** mais les communes versent alors leur trop perçu à la nouvelle com com.

2) Dans les com com qui voient leurs taux **monter** pour atteindre les taux de la nouvelle intercommunalité, les communes baissent **d'autant leurs taux** afin que la participation de leurs contribuables reste **identique** et c'est la nouvelle communauté de communes qui compense leur perte de recettes fiscales et reverse le trop perçu de recettes fiscales que lui ont versé les communes ci-dessus.

*L'impact fiscal est ainsi **neutralisé** pour le contribuable : le montant versé baisse sur la com com mais il est en hausse d'autant sur sa commune et inversement, les recettes fiscales de la nouvelle communauté comme de toutes les communes restent*

inchangées grâce aux attributions de compensation. Mais pour faire ce choix il fallait une très large majorité des conseils municipaux de l'ensemble de la nouvelle communauté de communes qui fassent ce choix : ce qui n'a pas été le cas.

Le second moyen est le lissage sur 12 ans mais ce n'est neutre pour personne.

L'harmonisation de la fiscalité appliquée aux ménages se fait sur 12 ans, c'est-à-dire que ceux qui avaient **une fiscalité intercommunale basse vont voir leurs taux intercommunaux augmenter** durant ces années alors que ceux qui avaient **une fiscalité intercommunale plus élevée vont les voir baisser d'autant** sur cette même période. Certains ménages vont voir leur participation intercommunale augmenter un peu pendant 12 ans alors que d'autres verront cette même participation baisser un peu pendant 12 ans !

Ce n'était pas le choix de vos élus intercommunaux mais cela a été celui d'un certain nombre de conseils municipaux de la nouvelle com com.

La détermination des taux d'imposition a été votée par les élus communautaires le 31 mars et l'harmonisation qui s'en suit va entraîner, pour les contribuables de la nouvelle Communauté de Communes, **des baisses pour certains et des hausses pour d'autres.**

Les taux ont été uniformisés mais, en ce qui concerne les habitants du Langeadois, il n'en est pas de même pour les services rendus. Ils devront payer plus sans service supplémentaire.

Par exemple, un habitant de l'ex-communauté de communes du Pays de Paulhaguet va encore bénéficier du transport scolaire gratuit pour ses enfants scolarisés alors que les parents des élèves du Langeadois devront continuer, pour ce même service, à participer financièrement.

De même, la participation au financement des services d'incendie et de secours (SDIS) supportée par l'ex-communauté du pays de Paulhaguet le sera toujours par la nouvelle communauté de communes.

Dans l'ex Langeadois, elle reste assumée par les communes. Pour information, le coût pour Siaugues est d'environ 33 000 € chaque année. Si cette dépense incombait à la nouvelle communauté de communes, la fiscalité communale pourrait en être allégée et faire diminuer la part communale de plus de 10 %.

L'augmentation pour notre ex-communauté de communes est importante puisqu'elle représentera en moyenne 43 € par habitant alors que la baisse sera de 88,31 € pour le Pays de Paulhaguet.

Si l'on prend l'exemple d'un foyer de notre commune assujéti aux 3 taxes, **la hausse de la part intercommunale sera en moyenne de 10 € par an et ce jusqu'en 2029** puisque la période de lissage de l'harmonisation a été fixée à 12 ans.

En conséquence, nos impôts vont augmenter de manière significative à compter de 2017 mais sans hausse des taux communaux qui n'ont pas été modifiés depuis 2006.



LA MAIRIE

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

A partir du 15 janvier 2017, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni :

- de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.



Les demandes de cartes d'identité ne seront plus déposées dans la mairie du domicile mais dans des mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur (13 en Haute-Loire). Pour éviter de remplir le formulaire papier au guichet, une pré-demande pourra être saisie sur internet.

Certaines communes non équipées du dispositif d'accueil pourront si elles le souhaitent apporter un partenariat de proximité pour leurs usagers ayant des difficultés d'accès au numérique en adressant leur candidature.

Comme pour les passeports, la carte d'identité nationale pourra être établie dans n'importe laquelle des

ETAT-CIVIL

* CHANGEMENT DE PRENOM /DECLARATION DE NAISSANCE

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016, prévoit plusieurs dispositions concernant les collectivités.

L'Article 54 allonge le **déla**i de **déclaration de naissance** de 3 à 5 jours.

L'Article 56 : **La procédure de changement de prénom** (adjonction, suppression ou modification de l'ordre des prénoms) est transférée du juge des affaires familiales (JAF) à l'officier d'état-civil avec pour ce dernier la possibilité de saisir sans délai le procureur de la République, lorsqu'il estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime.



* PACS

L'article 48 **transfère la compétence du Pacs aux mairies au 1er novembre 2017** (compétence jusque là dévolue aux tribunaux d'Instance).

LA VIE MUNICIPALE

LES VŒUX DU MAIRE et REMISE DE CHÈQUE DU TÉLÉTHON

Vendredi 13 janvier à 18 heures se sont déroulés les vœux de la municipalité devant une assistance nombreuse et en présence de Jean-Pierre VIGIER, député de la circonscription, et de Jean-Guy ANDREOLETTI, coordinateur départemental pour l'AFM.



Nouveaux habitants

VILLAGE (le bourg)

M. MIGNARD et Mme TRANSLER (2)
M. et Mme LEGAT (2)
M. et Mme FERRY (4)
M. et Mme AUGUSTE (2)
M. CHARLES Pascal (1)
M. et Mme BAUMEL (2)
M. BARLIER Romain (1)

HAMEAUX

M. et Mme FEIRERA - Montplot (4)
M. BRINGER Jean-Paul - Rilhac (1)
Mme GIROLET Christiane - Lespitalet (1)
M. BESSE et Mme GEORGES- Laniac (4)
M. VACHELARD et Mme GUIHLE - Bussac-Bas (2)
M. SANITAS et Mme FAURE - Griniac (2)
M. GIBELIN et Mme DEBARD - Bussac-Bas (5)
Mme DE ALMEIDA Ghislaine - Limagne (1)
M. et Mme JAINE - Laniac (2)

TOTAL : 36

RÉUNION JEUNES

Samedi 25 février une réunion des jeunes à été organisée avec la mairie pour la visite de leur local et le choix du mobilier.

Ils ont souhaité créer une association « *Les jeunes Siaugains* » :

Président : Fabien LAURENS

Vice-président : Emerick GAUTHIER

Trésorier : Valentin ENJOLRAS

Vice-trésorier : Brune RAYNAUD-SCHELL

Secrétaire : Quentin MERLE

Vice-secrétaire : Manon RATAIL



Une seconde réunion a eu lieu le 15 avril, avec la visite de la salle aménagée.



Matinée : associations

OUVERTURE DE LA MAISON COMMUNALE

L'ouverture au public de la maison communale a eu lieu samedi 15 avril. Elle s'est déroulée en 2 parties : en matinée (pour les associations) et l'après-midi (public et la nouvelle association des jeunes)

Avant que débutent les visites, le maire, Gilles RUAT, présentait une nouvelle personne qui vient d'entrer au service de la commune.

Il s'agit de **Catherine BARICHARD** de Sainte-Marie-des-Chazes, embauchée en CAE, avec 35 heures hebdomadaires. Ses fonctions seront de s'occuper de la gestion et de la promotion du camping et du nettoyage de ses différents espaces (accueil, sanitaires, chalets...).

Elle secondera les bénévoles de la médiathèque en ouvrant celle-ci au public deux fois par semaine. Elle en assurera le nettoyage ainsi que celui des salles associatives du rez-de-chaussée.

Elle fera aussi les remplacements des autres agents.

LA VIE MUNICIPALE

COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945



La cérémonie du souvenir s'est déroulée à Siaugues dimanche 14 mai devant le monument aux morts. Participaient à ce rassemblement, les CATM et leur drapeau entourant leur président de section, Maurice LEYDIER, le maire Gilles RUAT, et des membres de son conseil.

Étaient présents également un détachement des sapeurs-pompiers aux ordres de l'adjudant Philippe IRLANDE, une dizaine de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et, pour les sonneries officielles, la fanfare harmonie de Paulhaguet, le tout accompagné d'une bonne participation du public.

Il est un service dont on ne parle pas beaucoup, et pourtant il ne se passe pas une semaine sans voir ses véhicules rouges en mouvement. Qui un jour ou l'autre n'a pas eu, ou n'aura pas recours à leurs services, quoi qu'il en soit ces hommes et ces femmes qui se sont mis au service des populations méritent bien un grand merci. Dans nos secteurs ruraux, ils sont le maillon indispensable des secours, avec promptitude, aptitude et disponibilité, sans oublier leurs qualités humaines très importantes dans les détresses auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Ce sont avant tout des humains, parfois dans certaines situations, ils sont eux aussi meurtris et très affectés, sans oublier les risques encourus, c'est un engagement total de leur part avec cette très belle devise « Sauver ou Périr », des mots chargés de sens du devoir accompli.

Comment ne pas saluer aussi le courage et l'engagement de ces JSP, le vivier et l'avenir de nos Centres ?

Nous leur devons beaucoup de gratitude, soyons fiers de nos sapeurs-pompiers et soutenons-les dans leur mission tellement belle et gratifiante pour celles et ceux qui ont fait le choix de cette voie .

FÊTES DES MÈRES

Samedi 28 mai, la municipalité de Siaugues-Sainte-Marie avait invité les parents et les enfants nés de mai 2016 en mai 2017.

Le maire, Gilles Ruat, et quelques membres de son conseil étaient présents pour accueillir ces bébés, en y associant les mamans pour la fête des mères.



2016

KOLANOWSKI Eden	<i>Siaugues</i>	20/06/16
CHARREYRE Alexandre	<i>Siaugues</i>	29/07/16
LANGLADE Timéo	<i>Laniac</i>	29/10/16
VIALLET Léana	<i>Bussac-Bas</i>	27/12/16

2017

BLANCHARD-COURIOL Diane	<i>Laniac</i>	02/03/17
-------------------------	---------------	----------

LA VIE MUNICIPALE

Inauguration de la Maison Communale et Médiathèque et démolition maison BOURDIER, ancienne « écurie de GAILLARD »



Voilà enfin ce chantier totalement achevé et son inauguration qui a été un beau moment de rassemblement derrière nous. Cette cérémonie nous a permis de mettre un point final sur cette réalisation qui va marquer durablement le centre du bourg en lui donnant une seconde jeunesse et, nous l'espérons, lui apportera une nouvelle vitalité.

Cette rénovation d'un bâtiment existant nous a imposé des contraintes de surfaces disponibles pour les différents espaces que nous souhaitions créer.

Au premier étage où se situe la médiathèque, les 135 m² aménagés correspondent aux surfaces exigibles pour une commune de plus de 2000 habitants donc cet espace est très largement dimensionné pour répondre aux besoins de la population de notre commune et de celles de ses voisines.




OUVERTURE DE LA MEDIATHÈQUE

Mercredi et Jeudi : 15h30 à 17h30

Samedi : 10h00 à 12h00

Pour les adhésions, une somme à l'année de 10 EUROS par foyer fiscal.

La médiathèque a franchi le seuil du  adhérent fin juin.

Au rez-de-chaussée, notre objectif était de mettre à la disposition des associations une salle moderne et confortable tout en sachant que sa surface contrainte par l'existant, ne permettrait pas qu'elle se substitue au 1000 club pour certaines activités. Cependant, l'aménagement de cette salle et de l'espace d'accueil et de convivialité contigu, peut permettre d'y envisager quelques activités telles que des AG d'association, des présentations à un public de moins de 50 personnes ou encore des cours d'informatique par exemple, car elle est équipée d'un écran avec vidéoprojecteur et de la wifi. Le hangar de stockage de matériel d'une surface totale d'environ 70 m² est déjà en partie occupé par les associations qui en ont fait la demande et nous nous en félicitons.



L'association « *Les jeunes Siauguains* » saura quant à elle, utiliser pour le mieux la salle qui lui est spécialement réservée et équipée selon le choix de ses membres.

L'espace extérieur offre un petit coin de verdure et de calme très accueillant pour le lecteur de la bibliothèque comme pour le marcheur qui occupe le gîte ou tout simplement n'importe quel passant pour une halte reposante.

Au cours de ce chantier, nous avons saisi l'opportunité d'acquérir pour l'euro symbolique l'ancienne écurie « Gaillard » qui jouxtait l'espace médiathèque, ce qui nous a permis d'intégrer cette démolition et le réaménagement du site et d'aboutir ainsi à un projet plus global de rénovation de ce quartier.

L'ensemble des travaux débutés en octobre 2015 s'est poursuivi sur près de 20 mois, ce qui nous a permis d'étaler les dépenses sur trois exercices budgétaires et de ne pas grever les finances communales.



LA VIE MUNICIPALE

Quelques chiffres

► Maison communale : salles, médiathèque et hangar :

Dépenses éligibles à des aides : travaux de gros œuvre, travaux intérieurs et extérieurs, maîtrise d'œuvre, mobilier et informatisation de la médiathèque : **488 802 € HT**

Aides obtenues : Etat, département, Communauté de communes du Langeadois : **274 895 € soit 56.2%**

Autres dépenses non éligibles à des aides : acquisition du bâtiment, mobilier de la salle des jeunes ; mobilier, écran et vidéoprojecteur de la salle des associations, équipement en électroménager de l'espace d'accueil, acquisition d'ouvrages pour la médiathèque : **72 053 € HT**

Fonds propres de la commune : 285 960 € HT

► Aménagement espace « écurie de Gaillard »

Démolition, consolidation des murs mitoyens, crépis, aménagement et goudronnage des parkings et de la ruelle derrière la médiathèque : **49 734 € HT** aide du CD43 (fonds 199) : **19 893 € soit 40%**

Fonds propres de la commune : 29 841 € HT

L'ensemble de ce projet aura donc coûté **315 801 €** aux contribuables Siauguains, d'aucuns pourront trouver ce montant élevé mais il est nécessaire de mettre en perspective cette somme avec le nouvel aspect du quartier et les nouveaux équipements ainsi proposés à ces mêmes contribuables.

On ne peut pas manquer de souligner la très grande implication des bénévoles de la bibliothèque dans la mise en œuvre de cet espace et dans son animation, un immense merci à : Colette DESTABLE, Pierre SIMONIN, Mireille GAUTHIER, Sylvie VAUZELLE, Hélène FOURNIAL, Christiane ROBERT, Françoise PELISSIER, Sophie MARCHAL et à tous ceux qui voudront bien les rejoindre !

Nous invitons chacune et chacun à venir découvrir ces lieux rénovés et à saisir l'opportunité de prendre une carte de membre de la bibliothèque/médiathèque car c'est encore la façon la plus simple de remercier les bénévoles pour leur travail et je suis bien sûr qu'ils sauront apprécier ce geste.

SAMEDI 24 JUIN 2017



14h00 à 16h00

Jeux vidéos et test de casque réalité virtuelle,
avec les intervenants de
la BDP (Bibliothèque
Départementale de Prêt)



LA VIE MUNICIPALE

A 16h00, l'inauguration de la nouvelle médiathèque

Etaient présents Monsieur Gilles RUAT, maire - Madame Catherine FOURCHEROT, Sous-préfète de Brioude - Monsieur Jean-Pierre VIGIER, Député de la Haute-Loire - Monsieur Olivier CIGOLETTI, Sénateur - Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Conseillère Départementale - les maires des communes environnantes - Madame Aline AMBERT, présidente de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) et de nombreux habitants de la commune.



Suivie par une visite des locaux et un vin d'honneur offert par la municipalité.



A 17h00 un spectacle : « René Isidore raconte... » offert par la Bibliothèque Départementale de Prêt a clôturé cette journée.

WIFI GRATUIT

- Place du Général Lafayette
- Place Claude Pierre-Favard



LA VIE MUNICIPALE

CAMPING RÉHABILITÉ

Jean-Pierre VIGIER, député de la deuxième circonscription de Haute-Loire était à Siaugues, le 1er juin.

Sa visite programmée avait pour objet le chantier d'aménagement du camping.

Le parlementaire s'était investi pour permettre l'obtention d'une subvention de la Région.

Il a commencé par la maison d'accueil et son espace de vie, sa salle de convivialité, entouré du maire Gilles RUAT et de plusieurs conseillers municipaux,

il a également visité les cinq chalets achevés et aménagés.



Locations chalets

Le camping de Siaugues Ste Marie entièrement réhabilité vous propose toute la location de chalets l'année, pour vos vacances en famille ou entre amis.

L'aménagement de chacun des chalets est composé de chambres séparées, salle d'eau et toilettes, cuisine équipée, terrasse couverte en bois.

Les animaux sont acceptés.

TV et Wifi gratuit.

Tarif à titre indicatif, pour location d'une semaine (du samedi au samedi)

Frais de dossier de 5 euros

Taxe de séjour 0.20 euro par personne, par nuit.

Possibilité de location à la nuitée (à la demande).

N'hésitez pas à nous contacter pour les tarifs groupes etc....

Haute saison (14 juillet au 19 Août 2017)

- chalet 4/5 personnes: 395 euros

- chalet 6 personnes: 440 euros

Basse saison

- chalet 4/5 personnes: 260 euros

- chalet 6 personnes: 280 euros



4 places



6 places



Pour toute information et vos réservations, nous contacter

par mail (de préférence) : siaugues.resa@orange.fr

par téléphone : 06 46 32 71 37



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Dimanche 30 juillet de 10h00 à 12h00

TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

Un point sur les travaux de voirie pour 2017

1/ Les travaux de goudrons réalisés par l'entreprise CHEVALIER en juin :

📍 Bourg de Siaugues :

- Dépose d'un enrobé au BREUIL suite à des travaux de raccordement



- Ruelle qui relie la rue du foirail à la place du même nom (derrière la médiathèque)

- Parking réalisé à la place de l'ancienne « écurie de Gaillard » démolie



📍 Villages :

- **Laniac** : reprise de la Voirie Communale direction le chemin de Bourdou

- **Bussac /Lair** : reprise d'une partie de la VC 13

- **Boissières** : reprise du chemin qui conduit à la station plus quelques accès améliorés (BRAUD, BARBALAT...)

- **Ste Marie des Chazes** : rénovation de la partie goudronnée en direction de « Les Barlandes »

- **Marminhac** : réalisation d'un enduit bicouche (VC 10) sur certaines parties détériorées

2/ Travaux sur la voirie en terre : Ces travaux seront réalisés en début d'automne, sont programmés :

- **Ste Marie des Chazes** : chemin de « les Barlandes »

- **Siaugues** : chemin qui part derrière le lieu de stockage des déchets verts en direction de Laniac-Bussac

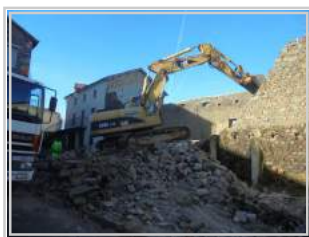
- **Rilhac** : une partie du chemin de Pouroux

- **Vacheresse /Les Granges** : partie haute du chemin en limite de notre commune

- **Silcuzin** : RD 55 jusqu'à la maison Boissier

Nous ferons aussi, çà et là quelques travaux de reprofilage, notamment à : Vergonzac, Lair, Bussac...

Démolition maison BOURDIER



CAMPING

Les agents municipaux ont pris jusqu'à présent une grande part aux travaux comme les terrassements, la coupe des arbres devant et derrière le Mille Club.

Ils se sont notamment affairés sur la préparation des fondations, et la mise en place de longrines qui servent à répartir les charges des chalets bois.



TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

Les chalets ont été mis en place par les monteurs de la société FABRE, établissement Aveyronnais.

La partie maçonnerie a été assurée par l'entreprise MALOSSE (Le Puy-en-Velay). Elle comprend des sanitaires, un espace accueil, un abri pour vélos, motos, et une station de lavage.

La partie plâtrerie-peinture a été réalisée par la SARL BATI&DECO (Le Puy-en-Velay).

Les entreprises locales ont mis leur savoir-faire dans ce bâtiment

SARL PARRIN

- Charpente bois-couvertures tuiles - Murs OB option isolation et murs OB sanitaires
- Menuiseries extérieures et intérieures

ETS HENRY Fabien

- Plomberie/sanitaire

MERLE Stéphane

- Electricité/chauffage électrique

VIGOUROUX Fabrice

- Façades
- Carrelage - Faience



Fouilles CAMPING



Réseaux



Local d'accueil



Chalets

ENVIRONNEMENT

MARAIS DE LIMAGNE

Les enfants font la classe au marais

Les 14 élèves de la classe de CE1 de l'école de Siaugues ont pu découvrir le marais de Limagne sous toutes ses facettes, encadrés par Jean-Noël BORGET du CPIE du Velay. Plusieurs ateliers thématiques ont ponctué cette journée sur le terrain.



Un atelier géologie à la carrière de Lapeyre a tout d'abord permis aux élèves de récolter les roches qui jonchaient le sol et de les trier selon leur texture, leur couleur ou encore leur brillance. Les enfants se sont ensuite rendus au sommet du cratère pour avoir une vue d'ensemble du cratère. Chacun a alors pu dire ce qu'il voyait dans le paysage. A la fin de ce second atelier, Jean-Noël BORGET a commenté le paysage en reprenant et organisant les propres mots des élèves.



Drosera



Lycopode inonde

La matinée s'est achevée par un pique-nique devant la maison du Lac. Après un repas bien mérité, les enfants ont pu pénétrer dans l'enceinte du marais. Ils ont ainsi découvert les premiers coussinets de sphaignes (cette mousse qui forme les tourbières) et le caractère très flottant de ces milieux humides développés sur la nappe d'eau, tel un radeau. Après l'atelier « trampoline », la classe a pu découvrir la faune et les plantes emblématiques de la tourbière comme la Drosera, plante carnivore qui capture les insectes grâce à une matière gluante sécrétée par ses feuilles tel un papier tue-mouche.

Ce fut également l'occasion de découvrir des récits et légendes autour des pratiques d'autrefois, comme la pêche aux sangsues, la pêche aux grenouilles ou encore le piège à loup creusé sur la crête du mont Vesseyre. Activités aujourd'hui bien abandonnées !

« L'atelier le plus marquant pour les enfants était sans doute la marche sur le marais. Les dessins réalisés le lendemain le prouvent bien » indique Stéphanie CHANAL, professeur de la classe de CE1.



Découvertes et animation

samedi 29 juillet 2017

Une journée récréative et ludique pensée pour toute la famille, petits et grands en partenariat avec Maryse TORT (botaniste), le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, et les associations "Les Pieds à Terre" et ACCA de Siaugues (ateliers ludiques et découvertes sur le gibier)

Départ devant le point I à 10h30

Pique-nique tiré du sac

A partir de 18h00 à Siaugues : ESPARTINOÙ à 7€

Inscriptions pour les navettes mises à disposition gratuitement par la municipalité et/ou pour l'ESPARTINOÙ

au Point I ou par téléphone au 06.75.28.77.16

avant le **25 juillet 2017**

ENVIRONNEMENT

LE MARAIS DE LAIR OU DU PÉCHEY, LE MARAIS OUBLIÉ DE SIAUGUES

Bien que situé en bordure d'un sentier de randonnée, le marais de Lair est discret et moins bien connu que le marais de Limagne dont la renommée dépasse les frontières départementales.

De taille plus modeste, environ 20 hectares, le site se caractérise par des végétations de milieux humides et aquatiques (roselières, prairies humides, saulaies), organisées autour d'anciens fossés aujourd'hui colonisés par les grenouilles et les tritons. Le département de Haute-Loire a classé ce site privé en Espace Naturel Sensible, pour ces richesses naturelles.

Ce classement a permis de réaliser des inventaires et des suivis, ainsi que des travaux de création d'un mare notamment, et de curage partiel des fossés pour permettre de conserver les caractéristiques de ce marais très original. Par exemple, trois espèces floristiques protégées sont présentes comme la Théliptère des marais, une Fougère qualifiée d'exceptionnelle en Auvergne...

Un panneau explicatif devrait prochainement venir compléter les informations sur le site en bordure du chemin, permettant de mieux faire connaître ce marais et ses richesses.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CEN Auvergne au
04.71.74.62.21
ou delphine.benard@cen-auvergne.fr, animateur du site pour le département**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nos déchets, faisons une richesse ! Produire, trier, économiser : la maîtrise des coûts avant tout ! C'est le projet ambitieux et volontariste du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE.

Un seul objectif : « Zéro déchet non valorisé »

Les déchetteries du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE ont collecté **26 767 tonnes** de déchets, **98,36 %** ont été ensuite valorisés. !!!

Composter ses déchets de cuisine et de jardin permet de diminuer jusqu'à 225 kg le poids de la poubelle de chaque foyer. Les avantages sont écologiques : le compostage limite la quantité de déchets, améliore la fertilité des sols, et économiques : le compost est un engrais naturel et gratuit.



Un geste naturel déjà largement pratiqué sur la commune de Siaugues Ste Marie ! Il existe encore une marge importante de progrès de 87 %

Chaque foyer de Siaugues est un acteur indispensable à la réussite du tri sur notre territoire. Quelques chiffres : **Des résultats encourageants voire au dessus de la moyenne du 43 !**

- 50,853 tonnes d'emballages ménagers collectées, soit 45,249 tonnes valorisées
- 18,690 tonnes de verre collectées soit une économie de 27,33 MWH d'énergie
- ,504 tonnes de textiles collectées, soit 3,154 tonnes recyclées ou réemployées
- 12,08 % de foyers équipés en composteurs, soit 7,589 tonnes de déchets évitées sur votre commune



Satisfecit

Le Maire de notre commune et ses conseillers responsables du Sictom remercient vivement les administrés de Siaugues pour avoir su respecter les règles de propreté et de tri sur l'emplacement réservé aux déchets verts, à la collecte des verres usagés, des cartons et des vêtements ... Un net progrès est constaté cela témoigne d'une prise de conscience de la majorité d'entre nous qui fait preuve de civisme tout en respectant l'excellent travail d'entretien de l'équipe technique municipale.



HISTOIRE & PATRIMOINE

L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ, LE MONUMENT AUX MORTS DE SIAUGUES

Dans le cadre du Printemps régionale de l'Antiquité grecque et romaine, en partenariat avec l'Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de l'académie de Clermont-Ferrand, A.R.E.L.A. Cler, le Pays d'art et d'histoire du SMAT du Haut-Allier a organisé un circuit thématique portant sur l'influence de l'Antiquité dans le décor sculpté des Monuments aux morts. Ainsi, un coup de projecteur a été mis sur le Monument aux morts du bourg de Siaugues-Saint-Romain.



Cette visite guidée encadrée par Aurore JARRY, guide conférencier du Pays d'art et d'histoire, a permis à une poignée de passionnés de revenir sur l'édification des monuments en France au travers de la loi du 25 octobre 1919 sur la « commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre ». Après ce contexte national, les participants ont pu appréhender l'histoire du monument de Siaugues inauguré le 20 novembre 1921 en présence de Messieurs le Sous-Préfet, le Sénateur FOULHY, les Députés ANTIER et CONSTANT, le Conseiller général de Pinols et maire de Langeac, Monsieur ROUX et le conseiller d'arrondissement Monsieur BERTRAND.

Ce monument est remarquable de part son iconographie unique sur le territoire du Haut-Allier.

En effet surmontant l'obélisque s'élève une sculpture en fonte représentant une Victoire ailée tenant dans ses mains deux couronnes, une de lauriers, l'autre de feuilles de chêne. Cette allégorie de la Victoire avec ses ailes largement déployées correspond à la typologie des monuments patriotiques-républicains. Les noms des 63 victimes figurent sur le monument gravé dans le marbre conservant à jamais le nom de chacun des morts de la commune. Au travers de ces monuments, c'est pour ce début de XX^{ème} siècle, un culte civique qui se met en place, c'est la patrie qui honore ses citoyens.

LE FOUR DE FARGES

L'histoire du four de Farges, Je l'ai entendue les soirs de « raboule » après les batailles, bien sûr en patois, et elle était bien plus longue que ce dont je me souviens.

C'était donc il y a peu près un siècle et le batistou montait par les « charreyres » quand il vit le gustou entre les portes du four, suant sang et eau, en tirant comme un fou le timon d'un « char à barreau ».

« Eh, gustou, que vos arriebe ? »

« - Eh, gustou, qu'est ce qui vous arrive ? »

« S' ye sacca, tsoudro bi que sortye ! »

« Elle est rentrée, faudra bien qu'elle sorte ! »

(Les prénoms ne sont sûrement pas exacts)

Quelques explications pour les « moins de 60 ans »

Je ne connais pas et n'ai pas entendu d'autre nom pour désigner la « charrette » photographiée ci-joint.

Un paire de vaches suffisait pour la tirer car la charge n'était ni lourde ni volumineuse :

avec deux panneaux en planches (les tavelas) disposés en V elle servait au transport, surtout du fumier qui était ensuite déchargé en petits tas dans les champs par l'avant et par l'arrière.

En ajoutant deux « diuilles » (*mats en bois, je ne me rappelle pas comment elles étaient attachées*) devant et derrière, elle servait aussi à transporter les foins (en vrac évidemment !) du pré à la grange (balançoire assurée pour celui ou celle qui « faisait le char » !).

Je pense que ce « char » n'a plus été utilisé après les années 1950 et l'arrivée des premiers tracteurs (sinon pour « saigner le cochon » sur le timon et « le faire brûler » sur un « tavelas »).

Pour en revenir à l'histoire, il faut savoir que les grandes roues de chaque côté sont fixées à un essieu par deux gros écrous et qu'il suffit de les démonter pour faire passer l'ensemble par une porte aussi étroite qu'une porte de four banal !



ÉCOLE PUBLIQUE

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Dans le cadre du RPI, une demi-journée portes ouvertes (samedi 3 juin 2017) a été organisée à destination des parents d'élèves et des élèves des deux écoles. Les familles ont pu ainsi visiter les deux sites et rencontrer les enseignants afin de se projeter pour la rentrée de septembre.

- 9h00 à 10h30 sur le site de Vissac-Auteyrac
- 10h30 à 12h00 sur le site de Siaugues-Ste-Marie



Pour toute demande de renseignements ou d'informations :

Julien VIGOUROUX

directeur de Lachaud-Curmilhac

ce.0430139T@ac-clermont.fr

Stéphane DELLORENZI

directeur de Siaugues-Ste-Marie

ce.0430169A@ac-clermont.fr

Sortie scolaire à Siaugues-Sainte-Marie

L'école de Lachaud-Curmilhac s'est rendue à l'école de Siaugues Saint Romain en prévision du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui se mettra en place à la rentrée de septembre 2017.

Pendant cette sortie, le jeudi 15 juin, les élèves ont rencontré leurs futurs camarades et professeurs.

Ils ont un peu travaillé. Ils sont passés en musique avec Bernard DANIEL.

Les CM1 et CM2 se sont baladés au château de Saint Romain et ont pique-niqué dans un pré, les plus jeunes sont restés à l'école, ils ont aussi pique-niqué.



SORTIE SCOLAIRE à ALLY



Mardi 16 mai, les élèves de MS-GS-CP-CE1 et CE2 de l'école Alice et Albert Thomas se sont rendus sur le Plateau d'Ally, à la découverte des moulins à vent et du premier parc éolien d'Auvergne : une journée ensoleillée placée sous le signe du vent, à la découverte des énergies renouvelables et des rapports qui unissent les hommes aux paysages (aménagements, patrimoine bâti) .

Au programme de la journée : visite commentée de l'authentique moulin de Pargeat, du nom de son dernier propriétaire, qui a conservé un mécanisme entièrement d'origine.

Chacun a pu admirer son ingénieux mécanisme en bois, la charpente du toit qui pivote pour mieux prendre le vent et les ailes qui étaient habillées de longues planches de bois...

Une visite ludique pour connaître toutes les étapes de la transformation des céréales à la farine, mais aussi pour mieux comprendre la vie des meuniers au XIX^{ème} siècle...

Puis nous nous sommes rendus au plus près d'une des 26 éoliennes du parc, haute de 120 m. Directement sous les pales, nous avons suivi en images les explications sur les étapes de montage des éoliennes et leur implantation sur le site.



Nous avons pu en savoir plus sur le vent et son énergie grâce à la modélisation d'une éolienne (maquette) et à l'observation du parc éolien dans son ensemble.

Après un pique nique tiré du sac, les élèves ont participé à un atelier "fabrication et décoration de cerf-volant".

Ils ont pu, avant de repartir, s'essayer à la mise en vol et au pilotage de leur engin dans un champ attenant.

Chacun est reparti avec son cerf-volant, en souvenir de cette belle journée.



JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les enfants des TAP se penchent sur le gaspillage alimentaire de la cantine scolaire et du centre de loisirs



M a d a m e B O I S S I E R, directrice des TAP - s'est inscrite au dispositif « Ecoles témoins » proposé par le VALTOM et animé par le CPIE du Velay, en association étroite avec M

R U A T – maire, M R A T A I L – restaurateur – M m e F O U R N I A L – cantinière – et les enfants des TAP.

L'objectif : analyser le fonctionnement de la cantine et mesurer le gaspillage alimentaire en vue de répondre aux besoins et attentes des enfants tout en les sensibilisant à cet important sujet de société. Tous les acteurs du projet se sont volontiers prêtés à cet exercice instructif, accompagnés par le laboratoire d'analyse Terana qui a réalisé un diagnostic précis par des pesées et un échange avec le restaurateur. Les enfants ont de leur côté répondu à une enquête de satisfaction, participé aux pesées et bénéficié d'animation pendant les TAP.



Les points forts : 40 gr de gaspillage / enfant mesuré le jour de la pesée (moyenne nationale : 70 gr). 76% des enfants disent apprécier d'aller à la cantine. 83 % trouvent les repas de qualité. Curieusement 19% seulement pensait qu'il y avait peu de gaspillage.

Malgré ces résultats très encourageants des pistes de progrès subsistent pour réduire encore ou maintenir à un niveau faible tout au long de l'année le gaspillage et améliorer le bien-être des enfants et l'adaptation des repas à leurs besoins.

Principales décisions :

- Autonomiser les enfants de plus de 7 ans en leur permettant de se servir eux-mêmes dans un plat sur la table.
- Servir les fruits découpés.
- Achat de couteaux micro dentés qui permettent de mieux découper la viande.
- Adapter au mieux les grammages en fonction des âges.
- Eduquer au goût en servant des quantités adaptées à cet objectif.
- Estimer le plus précisément possible les effectifs et leurs âges pour préparer les quantités à servir au plus juste.
- Varier les pains et adapter les quantités fournies en fonction des menus.
- Informer clairement les enfants et les familles sur le « fait maison », les produits locaux, les produits de saisons...
- Evaluer la possibilité de créer une commission restauration pour impliquer les enfants et recueillir leurs avis.

Il reste donc encore *du pain sur la planche* et une deuxième année d'inscription au projet VALTOM est d'ores et déjà envisagée.

Merci à toutes et à tous pour vos contributions à cette action utile et citoyenne.



DIPLÔMÉS

Les nouveaux diplômés de l'année 2016/2017
résidant sur la commune de SIAUGUES SAINTE MARIE
peuvent se faire connaître

auprès du secrétariat de mairie au 04.71.74.21.42
(mardi au samedi de 09h00 à 12h00)



CENTRE DE LOISIRS

20 au 24 février : « voyage dans le grand froid »

Le centre de loisirs a accueilli 44 enfants de 3 à 13 ans.

Les enfants se sont plongés dans le grand nord et commencer à suivre la vie d'Anouk, le petit esquimau.



Atelier cuisine



Pêche



*Partie de Hockey encadrée
par Jérémy ABRIAL*



Bonhomme de neige

18 au 21 avril : « les expériences scientifiques des professeurs Zébulon et Prentrokrisk »

Une quarantaine de petits professeurs en herbe de 3 à 13 ans ont fréquenté le centre pendant ces 4 jours. Ils ont été encadrés par les professeurs qualifiés Zébulon.

les enfants ont pu découvrir et effectuer des petits ateliers scientifiques et ont réalisé entre autre une pâte slim, un mini volcan en éruption, une pâte liquide solide, une balle rebondissante et une lampe à lave...



*Sortie partie de Pêche à
l'Etang du repos*



Atelier scientifique

**Pour toute information, vous pouvez joindre
la Directrice Eléonore BOISSIER
au 06 75 28 77 16**

Reprise du centre de loisirs

Depuis le 01/02/2017, l'organisation du centre de Siaugues a été confiée à l'association Ville Auvergne.

Ainsi, l'organisation telle qu'elle était connue reste inchangée et le centre sous la direction d'Eléonore et animée par son équipe dans les locaux habituels.

De plus, vous trouverez sur le site www.villeauvergne.org -> l'actu des centres -> Siaugues Sainte Marie les plannings et informations dès lors que nous pourrons vous les communiquer.

Du fait de ce changement de gestionnaire, il sera nécessaire de remplir de nouveaux dossiers d'inscription.

Ces dossiers sont en téléchargement sur notre site sur la page d'accueil sous le lien contact et inscription.

Ils peuvent aussi vous être communiqués par mail ou voie postale ou à retirer auprès de Eléonore.

Les coordonnées téléphoniques du centre restent les mêmes.

Il vous est aussi possible de vous adresser à l'association au [04.71.76.88.10](tel:04.71.76.88.10), par mail à contact@villeauvergne.org ainsi que par le formulaire de contact du site internet pour les démarches d'inscriptions et tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Lors de cette inscription, nous vous demandons de vous munir des copies des pages vaccination des carnets de santé de vos enfants, ainsi que de votre numéro allocataire CAF et votre quotient familial.

Lors des inscriptions, il ne sera plus nécessaire de verser d'acompte, toutefois, les inscriptions seront fermes et feront l'objet de facturation.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour les inscriptions OU remplir et la feuille d'inscription et nous la déposer accompagnée des autres documents (photocopie page vaccination, quotient familial) dans la boîte aux lettres blanche Ville Auvergne à l'entrée des P'tites Canailles.

VIE ASSOCIATIVE

Dimanche 5 février « Pèlerinage de St Blaise »

Les fidèles se sont retrouvés dans la chapelle de Lespitalet à 9h30 pour la messe célébrée par le Père Pierre BADON, suivie du traditionnel verre d'amitié.



Samedi 4 février « stage départemental » - Viet Vo Dao

Les clubs de Haute Loire de Viet Vo Dao se sont rencontrés à Siaugues-Sainte-Marie, pour un entraînement commun, salle des P'tites canailles. Les clubs de Vorey, Le Puy, Loudes, Saint-Paulien, Solignac, Le Monastier et Siaugues étaient présents.

Samedi 11 février « marche » - Vivre à Salgusii

L'association « Vivre à Salgusi », a organisé sa marche annuelle qui a connu une belle participation avec une quarantaine marcheurs.



Dimanche 12 mars « Tripes » - Sou de l'école

L'association des parents d'élèves de l'école publique proposait une dégustation de tripes ouverte à tous, en matinée au Mille Club de Siaugues.

Mme Béatrice VIGOUROUX a salué l'investissement de toutes les personnes qui ont participé à cette matinée, qui était une première, et qui devrait voir une suite en 2018.

Samedi 18 mars « théâtre » - Sou de l'école

la première fois, Les Increvables étaient en représentation à Siaugues, salle des P'tites Canailles, sur l'invitation de l'association des parents d'élèves de l'école publique. Avant que ne débute le spectacle, Daniel BOISSIER a présenté son équipe, et la présidente des parents d'élèves, Béatrice VIGOUROUX, a salué et remercié toute l'assistance.



Samedi 25 mars « bal à neuneu » - Sports et loisirs

Samedi 25 mars, salle des P'tites Canailles, en soirée, un beau spectacle était présenté, mêlant danses, chants et musiques en tous genres. Un spectacle très bien préparé par le président de l'association, Serge COHADE, un homme de scène.



VIE ASSOCIATIVE



Dimanche 30 avril « Aligot » - Club des deux marais

Elle a débuté par une marche aux environs du bourg rassemblant une dizaine de personnes.

Les convives se sont retrouvés dans la salle paroissiale pour partager le traditionnel aligot. Les participants ont ensuite visité l'exposition réalisée par certains membres du club.

Dimanche 21 mai « chorale » - AFEH

L'église de Siaugues a résonné de mille sons de voix, la chorale Arvolvy du Puy-en-Velay et la chorale œcuménique de Milhaud.

Ce rassemblement est à mettre à l'actif de Christiane RICHARD, la présidente départementale de l'AFEH qui est aussi membre de la chorale Arvolvy.



Samedi 10 juin « Gala » - Sports et Loisirs

L'association Sports loisirs a présenté son traditionnel gala de danse, allant des plus petits en passant par les ados et les adultes.

Deux couples de l'association « Tango Volcanique du Velay » venus bénévolement, ont fait une belle prestation de quatre danses.

Sandrine PAGES, professeur de danse a reçu de ses élèves et quelques mamans, une belle composition florale.



Toutes les activités offertes par l'association Sports et Loisirs 2016/2017 se sont arrêtées pour la période estivale ; mais rassurez-vous ces dernières reprendront toutes, début septembre.

Pour ce faire et avant fin août, pensez à vous inscrire où à inscrire vos enfants auprès du président par courriel ou auprès des responsables de section (voir le site internet). Des fiches d'inscription seront disponibles aussi au Point I et en Mairie.

Les informations concernant toutes ces activités seront exposées lors de l'assemblée générale de l'association début septembre (venez nombreux, inscrivez-vous, participez).

Rendez-vous à la rentrée !

Une nouvelle activité dite « POLE DANCE » pilotée par Alicia pourra être opérationnelle à partir de septembre prochain.

Cette discipline qui se pratique sur une barre verticale n'est pas beaucoup connue, mais elle mérite d'être développée.



Les cours se décomposent en 3 parties :

- un échauffement intensif avec renforcement musculaire (20/25 min)
- un apprentissage des différentes figures et combinaisons en fonction du niveau (40 min)
- un stretching (environ 10 min)

NOUVEAUTÉ

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

CLUB OLYMPIQUE DE SIAUGUES



HISTORIQUE :

Le Club Olympique de Siaugues a été créé le 21 septembre 2016.

Les membres du Club se réunissent les vendredis soirs pour un entraînement au nouveau terrain de pétanque situé en dessus de la station communale (route de Langeac).

LES ACTIVITÉS EN COURS :

- Concours officiel de Pétanque le 15 juillet 2017
- Journée des Clubs le 24 septembre 2017



Les membres à l'entraînement



Local de pétanque en construction

Président : CHOUVELON Alain

Vice-président : DUNIS Damien

Secrétaire : MERLE Thomas

Secrétaire adjoint : COURTEIX Aurélie

Trésorier : LAURANS Sylvie

Trésorier Adjoint : LAURANS Vincent

Membres du Bureau : BLEU Cédric
ANDRÉ Jessica
CHOUVELON Loïc
SOUVETON Yohan
GRANGER Nicolas

INFORMATIONS

Charly GRAILLE de Farges, devenu l'un des 2 meilleurs apprentis bouchers d'Auvergne

Tout a commencé le mercredi 30 novembre 2016 au CFA de Bains lors des épreuves du CAP « blanc » où près de 40 élèves en apprentissage de Boucherie se disputent la meilleure place car se fait alors une sélection départementale où les deux premiers élèves seront sélectionnés pour participer au concours du meilleur apprenti de France.

C'est là que Charly GRAILLE se voit sélectionner avec son copain Gabin. Tous deux montent 3 jours à Paris à l'Ecole supérieure des métiers de la viande (l'ENSMV) pour s'entraîner à la transformation de la viande.

Le concours du meilleur Apprenti Boucher d'Auvergne s'est ensuite déroulé le lundi 13 mars au CFA de Bains et Charly s'est vu sélectionner deuxième meilleur apprenti d'Auvergne au côté de Gabin, pour représenter la région à la finale nationale.

Charly GRAILLE est en apprentissage à Espaly Saint-Marcel chez Monsieur Jean-Luc MENUT. Son patron n'est pas peu fier de lui. Son professeur de boucherie au CFA, M. ROUX est également très heureux d'avoir amené 2 atiligiériens à ce très beau concours, d'autant plus que Gabin remporta la finale et est devenu Meilleur Apprenti de France 2017. Charly est très content pour son collègue, il aurait bien aimé participer à cette finale aussi et gagner à ses côtés... mais d'autres concours les attendent.

C'est déjà pour Charly un très beau résultat et une très belle expérience. Félicitations.



Coupe nationale Viet Vo Dao

Dimanche 4 juin, deux compétitrices du club de SIAUGUES étaient engagées lors de la coupe nationale en catégorie technique : Julia DAUPHIN et montée sur la 2^{ème} marche du podium et Savannah obtient une très honorable 5^{ème} place.



ARTISANS/COMMERCANTS

Les **TAXIS GRAILLE** vous informent que les locaux administratifs ont été transférés de Siaugues à **Chaspuzac, 10 rue des faisans** mais que les taxis sont toujours maintenus à Siaugues et à votre service 24/24 – 7j/7.

Vous pouvez bien entendu venir nous rendre visite à Chaspuzac, où vous serez agréablement accueillis ou bien nous téléphoner toujours au même numéro le **04 71 74 28 10**



L'AGAPANTHE - nouveaux horaires

Mardi au Jeudi
09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Vendredi et le samedi
09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

AGENDA 2017 - *Susceptible d'être modifié en cours d'année*

*** sous réserve, dates non confirmées**

JUILLET

Lundi 10 au vendredi 04 août
Centre de loisirs - vacances d'été

Mardi 11
Collecte de sang - 09h30 à 12h30 - Mille Club
(Amicale des donneurs de sang)

Vendredi 14 : Fête Nationale
Pétanque (Amicale des donneurs de sang)
Repas et bal gratuit (FCS)
Feux d'artifices (Commune)

Dimanche 16
Passage du Tour de France sur le
secteur (15^{ème} étape)



Samedi 29
Journée découverte et soirée « espartinou » -
Marais de Limagne

AOÛT

Vendredi 04
Bal - Soirée (Moto Club Loisirs)

Samedi 05
Passage de la Pierre CHANY
Concours de pétanque sauvage, grillages, bal musette
Après-midi et soirée - Forum (Club de pétanque)

Dimanche 6
Fête du village et vide-grenier – journée -
(Comité des fêtes)

SEPTEMBRE

Samedi 09
Journée du Patrimoine : Visite gratuite du moulin,
vente de farine (Moulin des Roches)

Samedi 24
St Ferréol : marche et repas - Journée (CDA)

OCTOBRE

Lundi 23 au vendredi 27
Centre de loisirs - Vacances de Toussaint

NOVEMBRE

Dimanche 5
Chorale à l'église et buffet- Après-midi
P'tites Canailles (AFEH)

Samedi 11
Échappée verte 2017- Repas en salle paroissiale
(Moto Loisirs)

Dimanche 12
Bourse aux jouets - Matin
P'tites Canailles (Sou de l'école)

Cérémonie du 11 novembre 1918
Devant le monument aux morts à 10h15

Jeudi 16
Collecte de sang - 09h30 à 12h30 - Mille Club
(Amicale des donneurs de sang)

Dimanche 19
Loto - 14h00 - P'tites Canailles (CDA)

DÉCEMBRE

Samedi 2
Téléthon : tripes et animations - Journée
P'tites Canailles (associations)

Dimanche 10
Repas CCAS

Vendredi 15 au dimanche 31
Quinzaine commerciale (Artisans et Commerçants)

Dimanche 31
Loto - 14h00 - P'tites Canailles (FCS)

Téléthon